

Guillaume Erner sanctionné mais maintenu à l'antenne de France Culture après des extraits fallacieux sur Mélenchon

L'animateur de la matinale de France Culture a écopé d'une "sanction disciplinaire" qu'il n'a pas contestée "au vu de [ses] responsabilités et de la gravité de [sa] faute".



[« Je m'engage à tout faire pour que cela ne se reproduise jamais », a fait savoir Guillaume Erner. Photo Damien Grenon/Photo12](#)

Par [Télérama, avec AFP](#)

Publié le 03 juillet 2026 à 10h51

Une « sanction disciplinaire » pour Guillaume Erner, animateur des *Matins* de France Culture, qui sera toutefois maintenu à son poste l'année prochaine. Le producteur [avait diffusé mercredi 24 juin un montage](#) laissant entendre que Jean-Luc Mélenchon avait tenu des propos

antisémites comparables à ceux de Jean-Marie Le Pen. L'extrait, non sourcé et puisé sur un compte X, était tronqué. Le leader insoumis avait, dans la foulée, annoncé saisir l'Arcom, tandis que les Sociétés des journalistes de France Culture et de Radio France, la Société des producteurs de France Culture, ou encore le SNJ-CGT s'indignaient de cette faute.

De son côté, France Culture s'était fendue d'un court mot d'excuse sur X et d'une note sur la page de l'émission [sur son site](#) : « *L'extrait audio diffusé à 10h35, qui n'avait pas été sourcé à l'antenne, provient de "Léon le média" [un média autoproclamé créé en novembre 2023 sur les réseaux sociaux, qui se décrit comme "résolument républicain", ndlr]. C'était un montage fallacieux, ce que nous avons réalisé a posteriori. Cet extrait n'aurait donc pas dû être diffusé.* » Et, le 26 juin, Guillaume Erner avait, lui aussi, présenté ses excuses à l'antenne : « *Ça n'est pas conforme à mon éthique professionnelle [...], je serai vigilant à l'avenir, pour que ça ne se reproduise plus. C'est essentiel puisque ça touche à ce que nous avons de plus précieux, le lien de confiance qui nous unit.* » Depuis, l'extrait mis en cause a été supprimé dans la version en podcast.

Lors d'une réunion convoquée jeudi 2 juillet par la direction à la Maison de la radio, Guillaume Erner, en poste à la matinale depuis 2015, a reconnu « *une faute* ». La nature exacte de sa sanction n'a pas été communiquée — [Le Monde](#) évoque un « *avertissement* ».

Changements annoncés à la rentrée

Au cours de la réunion, la direction a détaillé le « *recadrage concret* » imposé à la tranche, avec plusieurs changements pour « *désubjectiver* » l'émission, dont une validation de préparation renforcée. « *Elle est devenue une matinale de certitudes, elle doit devenir une matinale de questionnement* », a ainsi affirmé — selon nos sources — Florian Delorme, délégué aux programmes de France Culture.

Guillaume Erner voit son billet d'humeur quotidien à 6h58 supprimé. Il sera de retour à l'antenne le 31 août. Dans sa dernière « *humeur du jour* » ce vendredi, il encourageait à parler davantage avec « *les morts* » (« *ils sont très souvent d'excellente compagnie, réveiller un auteur ancien lui permet de s'échapper de la bibliothèque pour éclairer une actualité, c'est un devoir moral* »). Et rendait hommage à la littérature — « *elle est peut-être aujourd'hui le dernier lieu de liberté, celui où l'homme peut résister à toutes les orthodoxies* ».

Mercredi, dans un courrier adressé à la rédaction, il avait écrit qu'il acceptait la sanction prise à son encontre « *au vu de [ses] responsabilités et de la gravité de [sa] faute* ». « *J'ai bien conscience de la manière dont cela abîme notre relation avec les auditrices et les auditeurs. Je m'engage à tout faire pour que cela ne se reproduise jamais* », indique-t-il dans ce courrier, où il se dit par ailleurs victime d'un « *torrent d'injures antisémites* », qui avait débuté avant cet incident et a « *pris une tournure plus ignoble encore* » depuis.